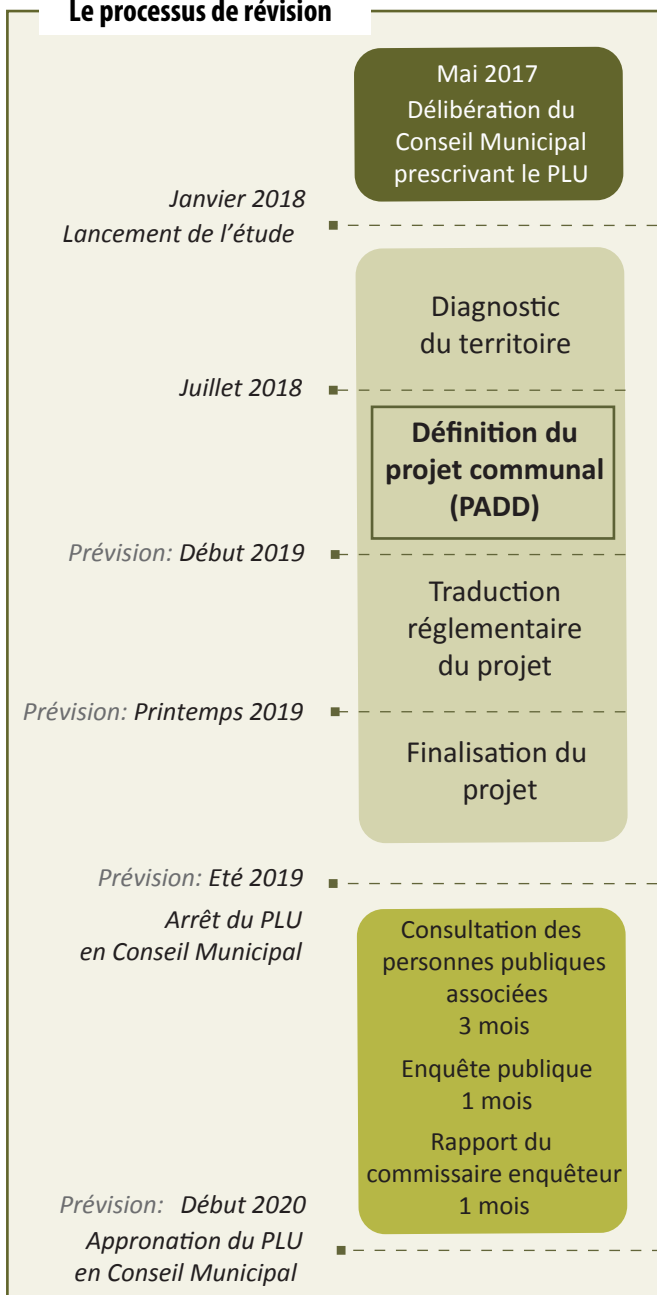


Révision du Plan Local d'Urbanisme, le projet avance...

Le processus de révision



Les enjeux issus du diagnostic

Le diagnostic de territoire, première étape de la révision du PLU, a été présenté aux personnes publiques associées fin juin 2018. Les atouts et contraintes du territoire ont été mis en lumière et les principaux enjeux sont définis. Ils constitueront le fil conducteur du projet.

La reconquête du centre-village, une priorité pour la commune

Le bourg du Grand-Serre sur son éperon est un marqueur fort de l'identité du territoire. Malgré une croissance régulière de la population, le bourg a été délaissé ces dernières décennies. Redonner de l'attractivité au centre-bourg pour y habiter, travailler, consommer... est un enjeu fort que le PLU doit accompagner.



Un patrimoine bâti, naturel et paysager exceptionnel à préserver pour les générations futures

Milieux naturels remarquables, paysages agricoles, bourg médiéval, corps de fermes..., sont des ressources fragiles qui contribuent au cadre de vie et à l'attractivité du territoire. Le PLU doit participer à leur protection.



Un territoire de proximité

Le Grand-Serre n'est pas un village dortoir. Le bon niveau d'équipement (école, collège, santé...), les activités économiques locales (commerce, industrie, agriculture, tourisme) et l'offre diversifiée en logement sont des atouts à conforter qui participent à la qualité de vie des habitants.



Prochaine étape : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le PADD exprime le **projet de la commune** pour les 10 ans à venir. Il définit des choix de développement qui se traduiront dans le règlement du PLU. La commune souhaite **associer les habitants et les acteurs du territoire** à son élaboration.

Une visite commentée du bourg, suivie d'un atelier participatif en mairie sera organisée cet automne

(la date et l'heure seront précisées ultérieurement)

Cette journée d'échange doit permettre au plus grand nombre de s'exprimer sur l'évolution du village afin de réfléchir ensemble aux actions qui permettront de renforcer le dynamisme communal et le «vivre ensemble».



Un projet à bâtir au service d'un développement cohérent et équilibré

Renforcer l'attractivité communale, préserver les ressources naturelles, protéger les terres agricoles, limiter la consommation foncière, se prémunir contre les risques naturels et technologiques... sont autant de défis à relever. Le projet de PLU doit aider la commune à se développer dans ce sens.